



Club FFTA Labellisé



Le Comité Départemental 76 et Les Archers du Roy d'Yvetot

vous invitent à leur concours « Spécial Jeunes » du samedi 28 avril 2018 qui aura lieu au gymnase Paul VATINE situé rue Joseph Coddeville à YVETOT (fléchage). Ce concours est ouvert aux jeunes n'ayant jamais fait de compétition officielle.

Horaires

Ouverture du greffe et inspection du matériel	14h00
Entraînement	14h30
Début de la 1 ^{ère} série	15h00
PAUSE GOUTER	
Début de la 2 ^{ème} série	Après la pause goûter

Les tirs se dérouleront en 2 séries de 7 volées de 3 flèches au rythme AB/CD. 2 minutes par volée de 3 flèches.

En cas d'un faible nombre d'archers, le club se réserve le droit de faire les tirs en AB ou d'annuler le concours. Merci de votre compréhension.

Cette rencontre est ouverte à partir de 8 ans révolus pour les catégories suivantes :

POUSSIN : ARC CLASSIQUE ET ARC SANS VISEUR (BB)

<u>1er Concours</u>		<u>Niveau 2</u> (2 concours maximum)		<u>Niveau 1</u> (2 concours maximum)	
<u>Distance</u>	<u>Blason</u>	<u>Distance</u>	<u>Blason</u>	<u>Distance</u>	<u>Blason</u>
10 Mètres	80	12 Mètres	80	15 Mètres	80

Hauteur du blason pour les poussins : 1,10m.

BENJAMIN, MINIME et CADET : ARC CLASSIQUE, ARC SANS VISEUR (BB), ARC A POULIES et HANDISPORTS

<u>Niveau 2</u> (2 concours maximum)		<u>Niveau 1</u> (2 concours maximum)	
<u>Distance</u>	<u>Blason</u>	<u>Distance</u>	<u>Blason</u>
15 Mètres	80	15 Mètres	60

Pour les minimes et cadets en arc à poulies utilisation du 10 réduit

La licence fédérale et l'autorisation d'intervention chirurgicale signée des parents sont obligatoires. Chaque archer doit pouvoir justifier de son identité. Il est souhaité que l'archer soit en possession de son « Passeport du jeune archer » à jour.

Engagement :

3€ à l'ordre des Archers du Roy d'Yvetot

Adresse d'envoi :

✉ Carole DE CUVILLON, 61 rue du Calvaire 76560 Carville-Pot-de-Fer

☎ 06 4360 4591 ou 02 3556 0790 (de 18 heures à 20 heures)

E-mail : decuvillon.carole@hotmail.fr

Agrément FFTA : 09 76 133

Agrément Jeunesse et Sports : 76 S 0706